

PASS SANITAIRE

HIPPODROMES FRANCE GALOP

PARISLONGCHAMP • AUTEUIL • SAINT-CLOUD • CHANTILLY • DEAUVILLE

À compter du 21 juillet 2021,
si vous êtes âgé(e)s de 18 ans et plus,
vous devrez présenter un **PASS SANITAIRE**
pour accéder aux hippodromes France Galop.*

*À compter du 1^{er} septembre 2021, le pass sanitaire s'appliquera à l'ensemble des personnes présentes sur les hippodromes.

QUE DEVEZ-VOUS PRÉSENTER À L'ENTRÉE DE L'HIPPODROME ?

L'UN DES TROIS JUSTIFICATIFS CI-DESSOUS,
COMPORTANT LE QR CODE 2D-DOC + UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

UN TEST PCR OU ANTIGÉNIQUE NÉGATIF DE -48H

nombre d'heures maximum entre
le prélèvement et l'entrée de
l'hippodrome.

UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET

comprenant le délai nécessaire pour le
développement des anticorps.
Ce certificat est remis en mains propres par le
professionnel de santé ou est téléchargeable
sur le site <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

UN TEST RT-PCR OU ANTIGÉNIQUE POSITIF DE +15 JOURS ET - 6 MOIS

COMMENT RÉCUPÉRER LE QR CODE 2D-DOC ?

- Après votre test via le lien reçu dans le SMS envoyé par SI-DEP
- À l'issue de votre cycle vaccinal sur <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

QUELS SONT LES FORMATS POSSIBLES DU JUSTIFICATIF À PRÉSENTER AUX PORTES DE L'HIPPODROME ?

- Format numérique (en le téléchargeant dans l'onglet carnet de l'application TousAntiCovid).
- Format PDF sur mobile.
- Format PDF imprimé sur papier (attention à ne pas plier le QR code).